



Genève, le 26 mars 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du développement économique

COVID-19: l'Etat encourage les restaurateurs et les commerçants à généraliser la livraison à domicile

Depuis la semaine dernière, l'Etat aide le secteur de la restauration à développer son offre sur Internet. Il étend aujourd'hui ce soutien à l'ensemble des commerces genevois. Les pouvoirs publics associent également les professionnels du transport au processus de numérisation accélérée, pour sécuriser l'acheminement des produits auprès de la population.

En réponse à la crise engendrée par le Covid-19, le département du développement économique (DDE) initie un processus de numérisation accélérée des commerces et des restaurants genevois. Ceci, de manière immédiate et à grande échelle, afin d'assurer l'approvisionnement de la population. «Les taxis genevois et les chauffeurs de limousine ont accepté d'unir leurs forces à cette opération, se félicite M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du Département du développement économique (DDE). Selon l'évolution de la crise, surtout si l'on se dirige vers un confinement plus poussé, cette participation deviendra un atout considérable.»

Ces mesures d'urgence font l'objet d'une convention entre les différentes parties prenantes et l'Etat. Afin de rappeler le caractère temporaire de cette intervention et pour éviter d'éventuels abus ou toute distorsion économique à terme, les conditions d'adhésion sont les suivantes:

1. L'Etat a débloqué 100'000 francs pour accélérer la mise en ligne des menus des restaurants genevois et, ainsi, accéder aux prestations de livraison de repas à domicile. Cette aide est remise par tranches à la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève (SCRHG), qui participe financièrement à l'opération à hauteur de 20'000 francs et coordonne la répartition des fonds. Ce soutien, limité dans le temps, permet d'accompagner dans l'urgence les restauratrices et les restaurateurs souhaitant intégrer leur offre à des sites genevois de livraison à domicile. L'objectif, à travers cette mesure, est de préserver l'outil de travail des acteurs de la branche et les emplois qui y sont rattachés, tout en garantissant l'approvisionnement de la population genevoise. Les premières plateformes à s'être engagées dans la démarche sont Foodetective et Smood, deux entreprises genevoises ayant accepté d'adapter leurs prestations afin de soutenir les restaurants touchés. Ces dernières s'engagent à offrir un suivi dans la mise en ligne des offres, à renoncer à percevoir des frais d'inscription et à réaliser gratuitement les photos des plats. Elles acceptent aussi de réduire fortement, voire de supprimer les coûts de livraison et de travailler avec du personnel équipé contre le Covid-19, chargé de déposer les commandes devant la porte des clients (livraison "sans contact").

2. Alors que de nombreux autres commerces, notamment non-alimentaires, ont pour instruction de rester fermées au public, l'Etat soutient les efforts de numérisation de toutes les enseignes désirant faire basculer leur activité en ligne. Ceci, à travers un fonds de 50'000 francs attribué à la Nouvelle Organisation Des Entrepreneurs (NODE). Ce montant est destiné à renforcer les capacités des plateformes d'e-commerce locales à traiter les nouvelles demandes d'intégration à leur site web. Par ce soutien temporaire, l'Etat souhaite accroître rapidement le nombre de produits de consommation courante disponibles sur Internet. De leur côté, les plateformes de livraison à domicile s'engagent à faciliter l'affiliation des commerces genevois, en les accompagnant lors de la mise en ligne de leurs produits, en offrant les frais d'inscription et de photographie, et en garantissant aux consommateurs un acheminement de leurs commandes respectant les normes sanitaires.

«Nous poursuivons notre mission en ces moments difficiles, en permettant aux gens d'accéder à des produits d'artisans locaux, pour que ces derniers puissent pérenniser leur activité et en limitant les risques pour la population», résume Paul Charmillot, fondateur de Magic Tomato. Et Sébastien Aeschbach, co-fondateur de GenèveAvenue, d'ajouter: «Dans l'urgence et sous l'impulsion de l'Etat, nous serons très rapidement en mesure de vendre les produits d'un plus grand nombre de commerces et de soutenir ainsi plus que jamais l'économie locale.»

3. Afin de faire face aux nombreuses commandes, le DDE a pris soin de mettre en contact les plateformes de commerce électronique avec des professionnels du transport, telles que la centrale Taxiphone et Globe Limo SA. La première entreprise a conclu un accord avec GenèveAvenue. «Conscients du rôle que nous devons jouer auprès de la population durant cette pandémie, nous avons adapté nos tarifs pour rendre accessible le service de livraison rapide à domicile au plus grand nombre de personnes possible, précise Cédric Bouchard, président et directeur de la Taxiphone, à laquelle sont rattachées 650 bombonnes jaunes. Nous sommes disponibles tous les jours et à n'importe quelle heure, ce qui, nous l'espérons, facilitera le quotidien des Genevois-es.» Dans le même esprit, la société Globe Limo SA collabore avec Magic Tomato. «Dans ce contexte actuel d'urgence, la solidarité est de mise, souligne Maxime Chatellain, directeur commercial de Globe Limo SA, qui compte au total 35 chauffeurs et 45 véhicules. À la base, nous proposons des services de transport de personnes très haut de gamme, en privilégiant les véhicules électriques et hybrides (Tesla X, Tesla S, Mercedes E-Class hybride). Si les quantités à livrer sont plus importantes alors nous mettons à disposition nos monospaces Mercedes V-Class et nos minibus Mercedes Sprinter. Il est impératif que les Genevoises et les Genevois, notamment les plus vulnérables qui ne peuvent plus sortir de chez elles, puissent être livrées rapidement à domicile.» Dans un cas comme dans l'autre, l'acheminement des denrées se fait dans des conditions sanitaires renforcées.

L'Etat met également à disposition du public, [sur son site internet](#), une liste des principales plateformes numériques de livraison à domicile.

Pour les restaurateurs et les restauratrices, les informations complémentaires et les modalités de participation sont disponibles auprès de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève: <https://www.scrhg.ch/data/document/-2020-cafetier-corona-livraisons.pdf>.

Pour tou-te-s les autres commerçant-e-s, les informations complémentaires et les modalités de participation sont disponibles sur le site de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI): innovation.ge.ch

Pour les plateformes de restauration et/ou de commerce électronique souhaitant en savoir plus et/ou participer à cette opération: innovation.ge.ch.

Pour tout complément d'information:

*M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, en contactant M. Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint,
DDE, T. 079 416 84 10*